

Le 04 / 11 / 2024

## Avis de France Nature Environnement 71 concernant la question du Patrimoine

Selon FNE 71, le Patrimoine devrait tenir une meilleure place dans le SCoT.

Monumental comme paysager, il ne peut être le parent pauvre d'un schéma de cohérence territoriale sur un territoire comme le nôtre. Il est un élément essentiel de sa cohérence.

Églises romanes, évidemment, habitat traditionnel tout autant, mais aussi aménagement du territoire lié aux pratiques agricoles depuis le néolithique avec les pelouses sèches, ou jusqu'au 19ème siècle avec les constructions en pierre sèche, murgers et cadoles, qui structurent le paysage.

Un centre d'interprétation pourrait ouvrir à la connaissance et au parcours du territoire de manière bien plus pertinente qu'un parc d'attractions.

Il inciterait à comprendre, à aller voir vraiment plutôt qu'à consommer un « résumé » artificiel même ludique avec lequel le public risque fort d'en rester là.

L'authenticité de notre territoire est un atout majeur. Sa perception nécessite une expérience réelle. Une réflexion devrait être engagée avec les acteurs du patrimoine, elle peut aboutir rapidement car le sujet a déjà été largement étudié.

La présidence collégiale de FNE 71